

[Texte]

dollars are focused. I just recently met with the Canadian Gas Association, as well as with other groups in this field, and there is a very keen desire that our research be targeted, be focused, and that we make the transfers to industry—as, for example, was done in the R-2000 program.

• 1610

With respect to energy and the minerals side of the department, as members know, there has been focus in the legislative committee on Bill C-19. Most of you sat on that committee too. Let me thank you for the manner in which you approached your work on Bill C-19. I will not refer any further to the work on that committee, it having been reported in the House just minutes ago.

With respect to the program itself, I think the arguments have been made fairly well in that committee, both from the government's side as well as the opposition's as to the reasons for the CEDIP program and its curtailment.

I am not trying to be instructive to the committee, Mr. Chairman, but, as you know, we have received first reading on Bill C-23, which contains amendments to the National Energy Board Act, specifically regarding the deregulation—or as some people would say, the new regulation—of electricity in exports and international or interprovincial power lines.

That bill, as members I am sure know, would bring on a level playing field electrical exports on the same basis as deregulation took place in the gas and oil sector. It would be my hope, even though we are in the last days of June, that the opposition parties would be so kind as to look at that bill to see whether or not it is in our interests to advance it and to give some of the export opportunities, especially in Quebec and Atlantic Canada, a policy framework that would allow them to discuss further exports. I leave that with the committee for consideration.

As well, I want to point out to the committee that it is my view that there has been a dramatic change in Canada north of 60, when I take a look at my former role in 1979 in relation to the early beginnings of the comprehensive land claims negotiations that were taking place. A former government in 1979 had signed an agreement in principle.

When I take a look at the people who were involved 10 years, today they are ministers in the Government of the Northwest Territories. They are appearing before the National Energy Board and in need of development. If one takes a look at the transfer payments and the dependency those transfer payments is creating for our Canadians north of 60, I am very much in harmony with

[Traduction]

laisser les sociétés agir de leur propre initiative, en concentrant notre attention sur le ciblage de notre budget de recherche et de développement. J'ai récemment rencontré des représentants de l'Association canadienne du gaz et de différents organismes du secteur énergétique, qui ont souhaité que notre recherche soit mieux ciblée et que nous transférions des fonds vers le secteur privé comme cela a été fait pour le programme R-2000.

En ce qui concerne le secteur de l'énergie et des minéraux du ministère, comme les membres du Comité le savent, le projet de loi C-19 a été étudié par un comité législatif dont la plupart d'entre vous faisiez également partie. Je tiens à vous remercier de la façon dont vous avez mené votre étude de ce projet de loi. Je n'en dirai pas plus au sujet des travaux de ce comité, puisqu'il en a été question à la Chambre il y a quelques instants à peine.

Quant au programme proprement dit, les membres du Comité, qu'ils soient du parti au pouvoir ou de l'opposition, ont expliqué en détail les motifs du programme PCEMM et des réductions dont il a fait l'objet.

Je ne cherche pas à faire l'éducation du Comité, monsieur le président, mais comme vous le savez, la Chambre a adopté en première lecture le projet de loi C-23, qui vise à modifier la Loi sur l'Office national de l'énergie, surtout en ce qui a trait à la déréglementation—ou plutôt, comme diront certains, la nouvelle réglementation des exportations d'électricité et les lignes interprovinciales et internationales de transport d'électricité.

Ce projet de loi, comme vous le savez certainement, vise à mettre les exportations d'électricité sur un pied d'égalité avec le secteur pétrolier et gazier, compte tenu de la déréglementation qui a lieu dans ce secteur. J'espère, même si nous approchons de la fin du mois de juin, que les partis d'opposition auront l'obligeance d'examiner ce projet de loi pour déterminer si nous avons intérêt à adopter cette mesure pour appliquer des principes favorables à l'exportation, surtout au Québec et dans la région de l'Atlantique. Je demande au Comité d'y réfléchir.

En outre, je tiens à signaler aux membres du Comité que nous avons assisté à des changements spectaculaires au Canada, au nord du 60^e parallèle; spectaculaires si je considère le rôle que je jouais en 1979, au tout début des négociations globales sur les revendications territoriales qui se déroulaient alors. Un gouvernement précédent avait signé un accord de principe en 1979.

Certaines personnes qui se sont occupées de cette question pendant dix ans sont devenues depuis des ministres du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Ils viennent témoigner en faveur du développement de leur région devant l'Office national de l'énergie. Si l'on tient compte des paiements de transfert et de la dépendance ainsi créée pour les Canadiens au